



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2461

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Pierre-Alain Muet. Selon vous, monsieur le ministre du travail, l'urgence de la réforme procède de la crise, qui a creusé les déficits. C'est vrai, mais vous ne répondez à cela que par des mesures qui n'ont rien à voir avec la crise. Celle-ci n'a évidemment pas changé le contexte démographique, mais nombre de nos concitoyens se sont malheureusement retrouvés au chômage, ce qui explique les pertes de recettes du régime de retraite. Répondre à la situation nouvelle née de la crise supposait d'agir sur ses causes, c'est-à-dire sur l'emploi, ce que vous ne faites pas, et de trouver des recettes nouvelles, ce que vous ne faites pas non plus. Eh bien, c'est ce que nous, socialistes, proposons !

Pour votre part, vous répondez par l'injustice et l'irresponsabilité financière.

L'injustice, c'est tout d'abord le report de l'âge légal de la retraite à 62 ans, en réalité un impôt sur les salariés les plus modestes, qui pourraient prendre leur retraite et qui vont cotiser pour rien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

L'injustice, c'est encore une répartition qui laisse presque la totalité du financement, 95 %, à la charge des salariés, tandis que 5 % seulement proviendront des revenus du capital.

L'injustice, c'est enfin celle que subit la jeunesse, car votre réforme n'est pas financée. Rien n'est prévu au-delà de l'année 2018 et, dans les premières années, le seul financement que vous prévoyez, c'est la liquidation du Fonds de réserve des retraites constitué par la gauche. Comment prétendre redonner confiance à la jeunesse quand toute votre politique consiste à ne lui laisser que des dettes et à faire main basse sur les ressources qui lui étaient destinées ?

Nos concitoyens ont compris : votre réforme, c'est l'injustice, et c'est une réforme qui ne résout rien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, tous les gouvernements d'Europe font la même analyse que le gouvernement français sur les retraites, par-delà les différences qui existent entre les systèmes.

M. Patrick Roy. C'est faux !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Tous les gouvernements font la même analyse : il faut, à un moment donné repousser l'âge jusqu'auquel on travaille, tout simplement parce que la durée de la vie se prolonge elle-même. Savez-vous qu'après notre réforme, lorsque les salariés partiront à la retraite en 2018 à l'âge de 62 ans, ils passeront trois années de plus en retraite que lorsque la retraite à 60 ans a été instaurée ? La vie a ainsi évolué.

M. Jean-Paul Lecoq. Les mathématiques, ce n'est pas votre truc !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Si un tel partage n'est pas fait, ce sont des charges absolument considérables qui pèseront sur les épaules de tous les actifs. Nous sommes tous attachés, je vous le rappelle, au système par répartition, selon lequel tous ceux qui travaillent, les salariés mais aussi les indépendants, les paysans, tous ceux qui cotisent, participent au financement de la retraite de ceux qui ont travaillé avant eux. C'est cela, le système par répartition : les actifs du moment paient les pensions des retraités du moment. Nous devons protéger, consolider et renforcer ce système, il s'agit bien de cela.

Évidemment, la crise a amplifié les choses, mais elle n'a fait que les amplifier. Les questions qui se posent sont structurelles, et nous y répondons par des réponses structurelles, notamment en matière de retraites. Lorsque vous prétendez que nous ne prélevons pas de recettes supplémentaires, ce n'est pas exact. Dans le projet de loi de finances ou le projet de loi de financement de la sécurité sociale - vous savez que l'organisation est aujourd'hui un peu différente -, les recettes supplémentaires, prélevées à la fois sur les entreprises et sur les plus aisés d'entre nous, seront de 4 milliards d'euros. C'est une réforme juste, profondément juste, pour l'ensemble des catégories de la population. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2461

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 septembre 2010